

Plan ministériel

Agence de promotion économique
du Canada atlantique

2017-2018

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement
économique

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie,
2017.

N° de catalogue : AC2-8F-PDF

ISSN : 2371-7203

Table des matières

Message du ministre	1
Aperçu de nos plans	3
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	5
Raison d'être	5
Mandat et rôle	5
Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail	7
Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats	9
Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement...	11
Programmes	11
Services internes	20
Dépenses et ressources humaines	23
Dépenses prévues.....	23
Ressources humaines planifiées	26
Budget des dépenses par crédit voté	26
État des résultats condensé prospectif.....	27
Renseignements supplémentaires.....	29
Renseignements ministériels	29
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur	30
Renseignements supplémentaires	30
Dépenses fiscales fédérales.....	30
Coordonnées de l'organisation	30
Annexe A : Définitions	31

Message des ministre

Notre Plan ministériel 2017-2018 présente aux parlementaires et aux Canadiens des renseignements sur notre travail et sur les résultats que nous tenterons d'atteindre au cours de la prochaine année. Afin d'améliorer la présentation de rapports à l'intention des Canadiens, nous adoptons un nouveau rapport simplifié, lequel remplace le Rapport sur les plans et les priorités.

Le titre du rapport a été modifié afin de tenir compte de son but : communiquer nos objectifs de rendement annuels ainsi que les prévisions au chapitre des ressources financières et humaines afin de livrer ces résultats. Le rapport a aussi été restructuré afin de présenter plus clairement, plus simplement et de façon plus équilibrée les résultats réels que nous tentons d'atteindre, tout en continuant à faire preuve de transparence quant à la façon dont les deniers publics seront utilisés. Nous y décrivons les programmes et les services que nous offrons aux Canadiens, nos priorités pour 2017-2018, et la façon dont notre travail nous permettra d'honorer les engagements indiqués dans notre mandat ministériel et d'atteindre les priorités du gouvernement.

Grâce aux programmes du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, nous travaillons ensemble à réaliser le programme d'innovation du Canada : une initiative à laquelle participe l'ensemble du gouvernement pour faire du Canada un centre mondial d'innovation, créer des emplois pour la classe moyenne et susciter la croissance dans tous les secteurs d'activité et ainsi améliorer la vie de tous les Canadiens. Notre mandat consiste aussi à aider les petites entreprises à croître par le commerce et l'innovation, à faire la promotion du tourisme au Canada, à soutenir la recherche scientifique et à prendre en compte des facteurs scientifiques dans nos choix d'investissement et nos politiques.

Nous avons le plaisir de vous présenter le Plan ministériel de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour 2017-2018.



L'honorable Navdeep Bains
Ministre de l'Innovation, des
Sciences et du Développement
économique

Aperçu de nos plans

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est le ministère fédéral chargé du développement économique des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Faisant partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE), l'APECA appuie la mise en œuvre du programme d'innovation du gouvernement du Canada et de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique par l'intermédiaire des programmes de l'Agence, qui visent à assurer la croissance de l'économie du Canada atlantique et à renforcer la classe moyenne de la région. L'APECA joue un rôle de premier plan dans l'organisation et la mise en œuvre d'une approche pangouvernementale, travaillant en étroite collaboration avec des partenaires fédéraux et provinciaux pour miser sur les avantages concurrentiels et les forces de la région à l'appui de la croissance et de la prospérité.

Avec un effectif de 590 équivalents temps plein (ETP), l'APECA prévoit des dépenses de 311 544 944 \$ en 2017-2018 pour donner suite à ses priorités organisationnelles, qui seront axées sur l'atteinte des objectifs du gouvernement du Canada dans les principaux domaines décrits ci-dessous. Les priorités et les principales activités de l'APECA reposent sur le rendement antérieur de l'Agence et intègrent les leçons et les recommandations découlant d'examen et d'évaluations. Les ressources humaines et financières sont affectées aux priorités et aux activités prévues afin d'atteindre les résultats attendus. L'APECA effectuera la transition vers une nouvelle structure de rapports en 2017-2018, ce qui donnera lieu à une meilleure harmonisation avec ces objectifs et à des améliorations quant à l'établissement de rapports sur l'atteinte des résultats attendus.

Innovation, croissance et développement des exportations

L'APECA investira dans l'innovation et la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada atlantique :

- en se concentrant sur le développement des talents, des compétences en affaires et de la culture entrepreneuriale;
- en ciblant le soutien stratégique pour les entreprises prometteuses ainsi que les incubateurs et les accélérateurs.

L'Agence accélérera la croissance propre au Canada atlantique en investissant dans la mise au point et l'adoption de technologies propres.

Elle maximisera les débouchés internationaux :

- en investissant dans la création d'exportateurs et la diversification des marchés d'exportation;

- en apportant son soutien en vue d'attirer, de retenir et d'accroître les investissements étrangers directs;
- en encourageant l'état de préparation et la participation aux marchés.

Diversification des collectivités

L'Agence développera et diversifiera les collectivités en réalisant des investissements stratégiques :

- dans les nouveaux secteurs, les secteurs du savoir et les secteurs traditionnels d'exploitation des ressources;
- dans les secteurs clés comme le tourisme, l'innovation et les technologies propres;
- dans les infrastructures locales qui consolident les avantages concurrentiels de la région.

L'APECA renforcera la planification et les capacités communautaires afin de stimuler la croissance durable et inclusive des collectivités. Elle y parviendra en travaillant en partenariat avec des intervenants communautaires clés, des collectivités francophones en situation minoritaire, des collectivités autochtones et immigrantes et des jeunes, pour favoriser l'entrepreneuriat ainsi qu'attirer et retenir des talents.

Collaborer avec des partenaires et les mobiliser pour renforcer l'économie de la région

L'Agence continuera à miser sur des possibilités clés en analysant les avantages concurrentiels régionaux, en mobilisant des intervenants, en faisant la promotion des intérêts de la région en matière d'élaboration de politiques et de programmes nationaux, et en appuyant les décideurs au moyen d'une analyse rigoureuse, de politiques fondées sur des preuves et de renseignements locaux.

En collaboration avec les quatre gouvernements provinciaux de l'Atlantique, d'autres ministères fédéraux et d'autres intervenants, l'APECA mettra en œuvre la Stratégie de croissance pour l'Atlantique en se concentrant particulièrement sur l'innovation, la croissance propre, les changements climatiques, le tourisme, le commerce et l'investissement.

L'Agence appuiera la croissance à long terme au Canada atlantique en facilitant une approche pangouvernementale, en optimisant les investissements fédéraux dans l'industrie qui mettent à profit les avantages concurrentiels de la région, et en poursuivant activement le développement d'écosystèmes, de réseaux et de groupes novateurs.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats prévus de l'APECA, consultez la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 (Partie I de la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R.C. [1985], ch. 41 [4^e suppl.], aussi appelée Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique) et est le ministère fédéral chargé du développement économique des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

L'Agence s'emploie à créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec diverses collectivités en vue de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des atouts de la région. De concert avec les Canadiens et les Canadiennes de la région de l'Atlantique, l'APECA renforce l'économie.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation.

Mandat et rôle

L'APECA joue un rôle important dans l'élaboration et le soutien de politiques et de programmes qui visent à renforcer l'économie de la région. La loi constitutive de l'Agence lui confère le mandat de « favoriser le développement économique de la région de l'Atlantique et, tout particulièrement, d'accroître les revenus gagnés et les perspectives d'emploi dans la région ».¹ Bien que les politiques et les programmes de l'Agence aient évolué depuis sa création, l'objectif global reste le même. L'APECA aide la région de l'Atlantique à atteindre les meilleurs résultats économiques possible en matière de productivité, d'innovation, de compétitivité et de croissance. Elle y parvient en s'attaquant aux changements structurels de l'économie, en aidant les collectivités et les entreprises à surmonter les obstacles et en misant sur les possibilités.

L'Agence fournit des services par l'entremise de son siège social à Moncton (N.-B.), de ses [23 bureaux locaux](#) répartis dans les quatre provinces et d'un bureau régional situé dans chacune des quatre capitales provinciales. Depuis son bureau d'Ottawa, l'APECA veille à ce que les intérêts du Canada atlantique soient compris et pris en compte dans les politiques et les programmes élaborés par d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral.

¹ Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, L.R.C., 1985, ch. 41, 4^e suppl.

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur le ministère, consultez la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du ministère, consultez les lettres de mandat des ministres sur le [site Web du premier ministre du Canada](#).

Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail

À long terme, la croissance économique au Canada atlantique sera stimulée par une combinaison de facteurs : le développement de secteurs nouveaux et à valeur ajoutée, des investissements importants dans des projets industriels, et des développements économiques mondiaux, notamment un meilleur accès aux marchés internationaux et à l'innovation. On s'attend toutefois à ce que la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel dans la région demeure modeste en 2017 et en 2018, et à ce qu'elle soit inférieure au niveau national.

L'économie du Canada atlantique reste confrontée à plusieurs risques. La concurrence exercée à l'étranger par des fabricants à faible coût continuera à faire obstacle à l'assise manufacturière et aux industries primaires du Canada atlantique, une petite région économique ouverte. Les exportateurs de la région de l'Atlantique devraient toutefois tirer profit d'une croissance plus forte aux États-Unis et d'un taux de change stable vu que le dollar canadien devrait demeurer dans une fourchette de 0,75 \$ à 0,80 \$ US.² On s'attend également à ce que les prix de l'énergie s'améliorent légèrement en 2017, permettant ainsi d'accroître le nombre d'exportations de la région de l'Atlantique à court terme. Un raffermissement du marché du logement aux États-Unis appuiera un accroissement des possibilités pour le secteur forestier de la région, mais l'absence d'un accord sur le bois d'œuvre résineux entre le Canada et les États-Unis constitue un risque pour les producteurs de bois d'œuvre.

Le prix plus faible des produits de base pourrait occasionner des défis pour les projets d'investissement dans la région. On s'attend à ce que les investissements dans de grands projets soutiennent peu la croissance en 2017 et en 2018, vu que bon nombre de ces projets sont sur le point d'être achevés. On prévoit toutefois que la stabilité du dollar canadien favorisera les fabricants de la région, augmentant la demande de leurs produits. On prévoit également que le secteur manufacturier connaîtra un regain grâce à la croissance des activités de construction navale, 2016 ayant été la première année complète d'activité de la Stratégie nationale de construction navale.

Le vieillissement de la population aura également une incidence sur la main-d'œuvre de la région, limitant l'accès pour les entreprises de l'Atlantique à une main-d'œuvre adéquate. Une augmentation du taux de participation des groupes sous-représentés dans la population active, comme les femmes, les jeunes, les Autochtones et les personnes handicapées, sera essentielle pour que les entreprises de la région combler leurs besoins de main-d'œuvre au fil du temps. Pour ce faire, elles bénéficieront également des activités visant à attirer, à retenir et à intégrer des immigrants ainsi qu'à reconnaître plus rapidement leurs titres de compétence étrangers.

² Conseil économique des provinces de l'Atlantique, « Perspectives de l'économie du Canada atlantique pour 2017 : lentement, mais sûrement, et le fossé atlantique croissant », le 30 octobre 2016.

Au Canada atlantique, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée perdure dans des professions du savoir (c.-à-d. en sciences, en technologies, en génie et en mathématiques), ainsi que dans différents métiers (ayant une incidence sur de grands projets comme la construction navale). Au cours des dernières années, des industries saisonnières se fiant à une main-d'œuvre moins qualifiée ont fait davantage appel à des employés étrangers, en raison d'une main-d'œuvre insuffisante pour combler leurs besoins dans les collectivités en grande partie rurales où ces industries sont situées. L'accès à une main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée sera essentiel pour accroître la compétitivité, la productivité, la capacité d'innovation et la croissance économique de la région à long terme.

Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats

Risques	Stratégie d'atténuation du risque	Lien aux programmes du ministère (ou responsabilités essentielles)	Lien aux engagements de la lettre de mandat ou aux priorités pangouvernementales et ministérielles
<p>Conjoncture économique</p> <p>Il y a un risque que des facteurs externes qui contribuent aux incertitudes quant à la croissance économique du Canada atlantique influent sur les résultats attendus des programmes de développement économique de l'Agence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser une recherche et une analyse continues des facteurs ayant une incidence sur la croissance économique au Canada atlantique. – Réunir des renseignements permanents grâce aux réseaux de l'Agence et à sa présence dans la région. – Miser sur la souplesse des programmes de l'Agence, sur son rôle de défense des intérêts et sur son processus de planification intégrée afin de composer de manière proactive avec les risques et les possibilités que présentent ces incertitudes, de mettre en œuvre des stratégies nationales dans la région et de mettre l'accent sur des stratégies régionales. <p>Un plan d'action de la direction est en place pour atténuer ce risque, et la haute direction le passe en revue annuellement ou au besoin.</p>	<p>Développement des entreprises</p> <p>Développement des collectivités</p> <p>Politiques, défense des intérêts et coordination</p>	<p>Lettre de mandat du ministre :</p> <ul style="list-style-type: none"> – aider les entreprises canadiennes à prendre de l'expansion, à innover et à exporter leurs produits et, plus particulièrement, à effectuer des investissements stratégiques misant sur les avantages concurrentiels régionaux; – élaborer un programme d'innovation. <p>Stratégie de croissance pour l'Atlantique</p>
<p>Capacité externe</p> <p>Il y a un risque que la capacité des partenaires, des collectivités et des clients de déterminer, d'élaborer et de mettre en œuvre avec succès des projets stratégiques ne permette pas l'atteinte optimale des objectifs des</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser une recherche, une analyse, une collecte de renseignements et un échange d'information continus. – Collaborer étroitement avec ses partenaires et intervenants pour favoriser la capacité des clients et des collectivités, pour accroître l'investissement de capitaux du secteur privé dans la région, pour adapter des stratégies fédérales au contexte régional et les mettre en œuvre, et pour mobiliser 	<p>Développement des entreprises</p> <p>Développement des collectivités</p> <p>Politiques, défense des intérêts et coordination</p>	<p>Lettre de mandat du ministre :</p> <ul style="list-style-type: none"> – aider les entreprises canadiennes à prendre de l'expansion, à innover et à exporter leurs produits et, plus particulièrement, à effectuer des investissements stratégiques misant sur les avantages concurrentiels régionaux;

Risques	Stratégie d'atténuation du risque	Lien aux programmes du ministère (ou responsabilités essentielles)	Lien aux engagements de la lettre de mandat ou aux priorités pangouvernementales et ministérielles
programmes de l'APECA.	<p>des partenaires régionaux afin d'harmoniser les investissements.</p> <p>– Miser sur le processus de planification intégrée de l'Agence pour comprendre les diverses manifestations de ce risque dans les régions de l'APECA et prendre les mesures stratégiques nécessaires.</p> <p>Un plan d'action de la direction est en place pour atténuer ce risque, et la haute direction le passe en revue annuellement ou au besoin.</p>		<p>– élaborer un programme d'innovation.</p> <p>Stratégie de croissance pour l'Atlantique</p>

Le travail de l'APECA est dicté par les besoins des clients, les priorités du gouvernement du Canada et la conjoncture économique et régionale en constante évolution, comme le décrit la section Contexte opérationnel. Ces facteurs donnent lieu à des incertitudes qui peuvent avoir une incidence sur l'aptitude de l'Agence à atteindre les résultats qu'on attend d'elle.

Les stratégies d'atténuation des principaux risques de l'Agence et les plans d'action de la direction continueront d'aider l'APECA à relever les défis et à miser sur les possibilités en axant ses activités et ses ressources sur l'harmonisation adéquate de son mandat avec les priorités du gouvernement du Canada. Elle y parviendra grâce à une solide collaboration et à un échange efficace de renseignements avec le portefeuille d'ISDE et d'autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux, et en exécutant ses programmes de manière intégrée et stratégique et tenant compte des circonstances touchant chaque province de l'Atlantique.

L'APECA continuera à suivre de près les risques pertinents du gouvernement du Canada pour veiller à ce que la réaction de l'Agence s'harmonise avec les stratégies pangouvernementales connexes. La sécurité de la gestion de l'information et des technologies de l'information est un domaine d'incertitude étant donné la fréquence, la complexité et la gravité des cyberattaques. L'APECA atténuera ce risque par l'intendance de l'information, la mise en œuvre des politiques et des procédures du gouvernement du Canada, des communications internes proactives visant à sensibiliser les employés, et la mise en œuvre en temps opportun de mesures de sécurité en réponse aux menaces à la cybersécurité.

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement

Programmes

Programme : Développement des entreprises

Description

Malgré l'amélioration récente de la situation économique et quelques occasions prometteuses à l'horizon (par exemple, dans les domaines de l'énergie et de la construction navale), il reste de grands défis à surmonter afin que la région puisse maximiser sa croissance. La productivité, qui dans un certain nombre de secteurs reste beaucoup plus faible au Canada atlantique que dans les principaux pays et dans d'autres régions du Canada, est l'un des indicateurs les plus révélateurs de l'existence de grands défis. L'Agence travaille en partenariat avec les entreprises, les intervenants, les industries et les institutions du Canada atlantique afin d'améliorer la croissance et la productivité de l'économie de la région et ainsi d'accroître la capacité concurrentielle, les revenus gagnés et la création d'emplois. L'Agence s'emploie à améliorer la capacité de croissance économique des régions rurales et urbaines du Canada atlantique au moyen de divers mécanismes stratégiques : en aidant les entreprises – particulièrement les petites et moyennes entreprises – quant à leur mise sur pied, à leur expansion ou à leur modernisation ainsi qu'au démarrage et à l'augmentation de leurs activités d'exportation; en établissant des partenariats avec les universités et d'autres institutions afin de renforcer la capacité de recherche-développement de la région, d'accroître les activités de commercialisation et d'améliorer la productivité de la région; et en faisant la promotion de la transition vers l'économie du savoir, transition à laquelle l'Agence participe.

Faits saillants de la planification

L'APECA s'engage, en 2017-2018, à miser sur les avantages concurrentiels et les forces du Canada atlantique afin d'exécuter le programme d'innovation et d'aller de l'avant avec la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, tout en travaillant avec les immigrants, les Autochtones, les femmes et les jeunes, et en tenant compte des possibilités qui s'offrent à ces groupes. En mettant l'accent sur l'innovation et la croissance des entreprises, l'APECA appuiera des initiatives visant à développer les talents, les compétences en affaires et la culture entrepreneuriale. Ces initiatives comprennent des investissements continus dans la recherche-développement, la commercialisation, l'adoption et l'adaptation de technologies nouvelles ou améliorées, des initiatives de production allégée, l'expansion et la modernisation des entreprises, ainsi qu'un soutien aux accélérateurs et aux incubateurs d'entreprises. Ces initiatives comprennent également la création de partenariats avec des ministères provinciaux et d'autres ministères fédéraux pour coordonner les investissements dans les entreprises afin d'accélérer leur croissance et de renforcer le soutien aux entreprises dans des domaines prioritaires et dans des secteurs ou groupes clés, comme les technologies de l'information et des

communications, l'agroalimentaire et les produits de la mer, et les technologies océanologiques – générant ainsi des retombées économiques importantes éventuelles pour le Canada atlantique.

En outre, l'APECA coordonne la prestation du Service de croissance accélérée dans le Canada atlantique en collaboration avec des ministères fédéraux et des organisations des gouvernements provinciaux. Il s'agit d'une initiative nationale qui améliore le taux et l'étendue de la croissance des entreprises. Cette initiative appuie les entreprises à forte croissance de manière collaborative, ciblée et souple en leur fournissant un point de contact unique afin d'accéder aux programmes gouvernementaux.

L'APECA s'emploiera également à accélérer la croissance propre au Canada atlantique en accordant des fonds aux entreprises et aux collectivités pour la réalisation de projets qui accélèrent la transition du Canada vers une économie plus propre et à faibles émissions de carbone grâce à la mise au point et à l'adoption de technologies propres. Lors de l'exercice 2017-2018, l'APECA prévoit des investissements d'environ 17 millions de dollars dans des projets de technologies propres au Canada atlantique.

Enfin, en 2017-2018, l'APECA mettra en œuvre une nouvelle stratégie de commerce et d'investissement qui appuie le programme d'innovation du gouvernement du Canada, et elle aidera les entreprises du Canada atlantique à naviguer dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et les entreprises innovatrices de la région à accélérer leur entrée dans les marchés mondiaux. Grâce à ses programmes de financement, l'APECA maximisera les débouchés internationaux en investissant dans la création, la croissance et la diversification des marchés des exportateurs, en apportant son soutien en vue d'attirer, de retenir et d'accroître les investissements étrangers directs, et en encourageant un bon état de préparation et la participation aux marchés. Pour ce faire, l'Agence aidera les entreprises et des intervenants clés à se préparer et à saisir des occasions d'affaires internationales, notamment des activités de recherche, de formation, de perfectionnement des compétences, de renseignement sur la concurrence, de marketing international et d'engagement international. Pendant l'exercice 2017-2018, l'APECA prévoit des investissements d'environ 20 millions de dollars dans des initiatives liées au commerce et à l'investissement, et ce faisant, collaborera activement avec d'autres ministères fédéraux et gouvernements provinciaux, ainsi qu'avec des intervenants et des partenaires clés.

L'APECA embrasse sa culture d'innovation, de collaboration et de mobilisation, et trouve constamment de nouveaux moyens de travailler différemment avec les intervenants, tant au sein du gouvernement fédéral qu'avec d'autres gouvernements et des homologues communautaires. L'APECA a amorcé le processus visant à expérimenter de nouvelles approches concernant des enjeux existants précis, et s'emploie à cerner de nouvelles possibilités pour de futures expériences. Parmi des exemples d'expériences réalisées par le passé et de nos jours, mentionnons l'adoption d'approche visant des résultats rapides pour améliorer un outil décisionnel de l'Agence au moyen d'un processus engagé, efficace et largement axé sur la collaboration, de même que l'application de la pensée conceptuelle et de l'introspection comportementale afin

d'explorer les dimensions de la culture d'entreprise au Canada atlantique et de mobiliser des intervenants dans la création conjointe de solutions pour appuyer la prise de décisions continue au sujet des politiques et des programmes et l'élaboration de ceux-ci.

Ensemble, ces mesures et activités permettront aux PME du Canada atlantique d'accroître leur compétitivité et leur productivité, créant ainsi des emplois et des possibilités de générer la richesse pour l'économie de la région de l'Atlantique.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateur de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels de 2013-2014	Résultats réels de 2014-2015	Résultats réels de 2015-2016
Amélioration de la croissance et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises du Canada atlantique	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA par rapport au taux des entreprises comparables qui n'en ont pas reçu	10	Le 31 mars 2018	18	9	26
	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de croissance de la productivité du travail des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA par rapport au taux d'entreprises comparables qui n'en ont pas reçu	3	Le 31 mars 2018	7	7,3	6,1

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
170 058 923	170 058 923	165 171 923	164 291 923

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
222	222	222

Programme : Développement des collectivités

Description

L'économie de la région de l'Atlantique est fondée sur la grande diversité géographique, linguistique et culturelle de ses collectivités. Entre les régions rurales et les centres urbains, les occasions et les défis varient considérablement. Les collectivités sont à la base du développement économique et sont essentielles à la prospérité. L'Agence reconnaît l'importance des collectivités et appuie leurs efforts visant à développer les ressources dont elles ont besoin afin de contribuer pleinement à leur développement économique. Ainsi, en ce qui concerne le développement des collectivités, l'Agence concentre ses efforts et ses stratégies sur la création de collectivités dynamiques et durables où il y a une augmentation des activités économiques et commerciales et une infrastructure publique de qualité. L'Agence élabore et exécute des programmes qui satisfont les besoins particuliers en matière de développement économique des régions rurales du Canada atlantique et qui consolident la situation de la région. L'Agence collabore avec le secteur privé, les autres ordres de gouvernement, les autres ministères fédéraux, les établissements d'enseignement, les organismes sans but lucratif et les collectivités afin de conjuguer l'aide, de coordonner les efforts de développement économique, de cerner et d'exploiter les occasions émergentes et de s'attaquer aux difficultés économiques partout dans la région. Elle doit donc adopter une approche souple adaptée aux capacités, aux forces et aux difficultés réelles d'une collectivité donnée.

Faits saillants de la planification

En 2017-2018, l'APECA contribuera au développement et à la diversification des collectivités en effectuant des investissements stratégiques qui mettent à profit les forces et les avantages concurrentiels de la région. C'est par l'entremise de la planification, du renforcement de la capacité, de partenariats stratégiques et d'investissements dans des secteurs clés comme le tourisme, l'énergie et d'autres industries à valeur ajoutée que l'Agence soutient la création de collectivités dynamiques et durables qui stimulent l'économie et les activités commerciales et qui offrent des infrastructures publiques de qualité.

L'APECA continuera d'investir dans des études et des activités de planification stratégique, des initiatives de marketing et le perfectionnement des compétences pour les collectivités, les établissements d'enseignement, les associations industrielles et les organismes sans but lucratif afin de promouvoir l'entrepreneuriat, l'attraction de talents et la croissance des entreprises. L'APECA soutiendra également l'élaboration de projets d'infrastructure communautaire essentiels qui stimulent la croissance à long terme dans la région.

Grâce à la collaboration et à l'établissement de partenariats avec divers intervenants, dont les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, l'APECA attirera des investissements et maximisera l'utilisation des ressources pour accroître les retombées

économiques éventuelles au Canada atlantique. L'Agence poursuivra le dialogue avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire pour cerner les investissements qui amélioreront la vitalité de ces collectivités par l'intermédiaire de ses programmes habituels et de l'Initiative de développement économique de la [Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018](#).

L'APECA accroîtra la compétitivité du tourisme rural en renforçant ses partenariats avec les dirigeants communautaires, en investissant dans les infrastructures communautaires et en guidant les collectivités (et les régions touristiques) par l'entremise d'un processus visant à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action stratégiques et viables axés sur le tourisme.

L'APECA continuera d'investir dans des [corporations au bénéfice du développement communautaire](#) (CBDC) et d'autres organismes de développement communautaire pour s'assurer que les propriétaires d'entreprises rurales et urbaines, qu'il s'agisse de jeunes ou de nouveaux entrepreneurs, aient accès au capital, à l'information et aux conseils dont ils ont besoin pour consolider et faire croître leur entreprise. En outre, l'Agence continuera à soutenir la vitalité et la croissance des collectivités et des entreprises autochtones. Elle collaborera avec ses partenaires et investira dans des projets appuyant les priorités énoncées dans le [Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones](#) et dans la Stratégie de développement économique autochtone de l'Atlantique.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateur de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels de 2013-2014	Résultats réels de 2014-2015	Résultats réels de 2015-2016
Des collectivités du Canada atlantique dynamiques et viables dont le niveau d'activité économique et commerciale augmente	Pourcentage des projets de Développement des collectivités (DC) qui ont satisfait aux attentes et ainsi contribué au résultat attendu de DC	80 %	Le 31 mars 2018	100 %	91 %	96 %
	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des	10	Le 31 mars 2018	Sans objet ³	24	24

³ En 2013-2014, les deux indicateurs de rendement de Développement des collectivités étaient : « Pourcentage de projets qui atteignent les objectifs » et « Nombre de points de pourcentage de plus du taux de croissance des ventes des entreprises qui ont reçu de l'aide des CBDC par rapport au taux de celles qui n'en ont pas reçu ». En 2014-2015, le second indicateur a été remplacé par « Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des clients qui ont reçu de l'aide des CBDC par rapport au taux d'entreprises comparables qui n'en ont pas reçu ».

Résultats attendus	Indicateur de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels de 2013-2014	Résultats réels de 2014-2015	Résultats réels de 2015-2016
	clients qui ont reçu de l'aide des CBDC par rapport au taux d'entreprises comparables qui n'en ont pas reçu					

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
104 552 144	104 552 144	87 732 144	87 732 144

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
101	101	101

Programme : Politiques, défense des intérêts et coordination

Description

Le programme Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) de l'Agence est essentiel pour cerner les occasions et les défis propres à l'économie régionale et y réagir efficacement. Le programme PDIC offre des renseignements, des analyses et des conseils bien fondés sur un grand éventail de questions et de sujets et appuie la prise de décisions à l'échelle du cabinet du ministre et de l'Agence. Il aide l'APECA à remplir son mandat et à faire en sorte qu'elle demeure pertinente et sensibilisée aux occasions et aux défis qui se présentent au Canada atlantique en offrant des positions stratégiques et fondées en matière de politiques qui tiennent compte des possibilités de la région, en influençant les politiques et les programmes nationaux qui ont un effet sur le développement et les intérêts du Canada atlantique, et en coordonnant la création d'autres politiques et programmes dans la région pour constituer des approches intégrées en matière de développement.

Faits saillants de la planification

En 2017-2018, l'APECA tirera parti des principaux débouchés au moyen de l'analyse des avantages concurrentiels régionaux, de la mobilisation des intervenants et de l'appui aux décideurs grâce à une analyse rigoureuse et à des renseignements locaux.

L'APECA élaborera des recommandations stratégiques fondées sur des données probantes qui favorisent l'exécution du programme du gouvernement fédéral et qui soutiennent les priorités nationales de ce dernier dans le Canada atlantique. Cette approche facilitera l'exécution des programmes de l'Agence et leur harmonisation avec les priorités du gouvernement du Canada, par exemple la Stratégie de croissance pour l'Atlantique et le programme d'innovation.

Les recherches et l'analyse seront axées sur les débouchés et les défis relatifs à l'économie de la région, comme le développement économique communautaire, l'innovation, les entreprises à forte croissance et les problèmes de main-d'œuvre. L'Agence tiendra également compte de facteurs qui influent sur la capacité des PME à participer aux chaînes de valeur mondiales, et elle examinera les principales industries, comme les technologies propres, les services échangeables, le tourisme, les ressources naturelles et l'exploitation extracôtière en eau profonde. De plus, en intégrant l'[Analyse comparative entre les sexes plus](#), l'APECA continuera d'améliorer sa compréhension de l'économie du Canada atlantique et l'accessibilité de ses programmes auprès des groupes sous-représentés, notamment les femmes, les immigrants, les Autochtones, les travailleurs jeunes et plus âgés, et les personnes handicapées.

L'Agence continuera à coordonner et à mobiliser les provinces et les autres ministères fédéraux dans diverses initiatives. L'APECA jouera un rôle de chef de file dans le cadre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, qui consiste en une initiative pluriannuelle conçue pour stimuler le développement économique du Canada atlantique par la mise en

œuvre d'actions ciblées et axées sur des preuves dans plusieurs domaines prioritaires. En 2017-2018, l'Agence poursuivra la mise en œuvre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique en mettant l'accent sur le commerce et l'investissement, le tourisme, les technologies propres et l'innovation. L'Agence collabore avec d'autres ministères fédéraux pour aider le Comité de direction de l'Atlantique, qui est formé de cinq ministres fédéraux et des quatre premiers ministres de l'Atlantique, à suivre l'avancement de l'initiative et à établir des rapports sur les résultats.

L'APECA travaillera également avec les PME du Canada atlantique pour saisir les occasions qu'offre la Stratégie nationale de construction navale, en exécutant les initiatives de développement du réseau de fournisseurs et en donnant aux PME l'occasion de collaborer avec les principaux intervenants. L'Agence continuera d'appuyer le développement de l'industrie de l'aérospatiale et de la défense du Canada atlantique ainsi que la mise sur pied de la nouvelle Association de l'aérospatiale et de la défense du Canada atlantique, dont le but est de maximiser les retombées économiques des marchés associés aux Forces canadiennes et à la Garde côtière canadienne.

Sous la direction de l'Office de l'énergie de l'Atlantique, l'Agence vise à stimuler le développement du secteur de l'énergie dans la région en favorisant la collaboration, l'entente et la communication au sein des secteurs public et privé. Enfin, l'Agence continuera à concourir à la coordination des travaux des ministères fédéraux dans la région en assurant la direction du Conseil fédéral de l'Atlantique.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateur de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels de 2013-2014	Résultats réels de 2014-2015	Résultats réels de 2015-2016
Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique	Pourcentage d'activités de Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) qui ont atteint les objectifs et ainsi contribué au résultat attendu de PDIC	75 %	Le 31 mars 2018	Sans objet	100 %	100 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
10 966 274	10 966 274	10 691 274	10 441 274

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
68	68	68

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur de l'Agence figurent dans [le site Web de l'Agence](#) et dans l'[InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada](#).

Services internes

Description

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de dix catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des Services internes du ministère. Les dix catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

L'APECA continuera à mettre en œuvre des initiatives organisationnelles pour renforcer et améliorer l'efficacité et l'excellence du service et l'exécution des programmes. La mise en œuvre de systèmes et de processus opérationnels communs dans des domaines prioritaires comme les ressources humaines, la gestion de l'information, les technologies de l'information et les finances continuera d'être au centre des préoccupations. L'Agence continuera à collaborer avec d'autres organismes de développement régional pour améliorer l'efficacité de l'exécution des programmes et des services qu'ils offrent à la population canadienne, ce qui comprend l'élaboration d'une plateforme logicielle commune axée sur l'administration des programmes de subventions et de contributions. L'APECA continuera à soutenir ses employés par l'entremise du perfectionnement professionnel et du perfectionnement en leadership et par la création d'un milieu de travail sain, respectueux et favorable. Ce travail sera rendu possible en partie grâce à la mise en œuvre du plan d'action pour la santé mentale de l'APECA complétant la Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail. L'APECA relancera ses activités de recrutement tout en continuant à promouvoir la Nouvelle orientation en dotation de la Commission de la fonction publique pour la fonction publique centrale.

Afin de soutenir la responsabilisation, la prise de décisions fondée sur des données probantes et l'amélioration continue, l'APECA accorde toujours une grande importance aux résultats et aux répercussions par l'entremise de la mesure du rendement et de l'évaluation de ses programmes et de ses services. Pour favoriser la culture de l'organisation, qui est axée sur les résultats, l'Agence veillera à la mise au point d'un nouveau cadre ministériel de résultats et de profils d'information sur les programmes afin de répondre aux exigences de la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan quinquennal d'évaluation pour rendre compte de ces changements.

L'APECA s'assure, par l'entremise de son processus de planification intégrée, que ses principales activités demeurent en phase avec les priorités du gouvernement du Canada et avec le mandat et les ressources budgétaires de l'Agence. Elle veillera également à ce que les ressources humaines, la gestion de risques, la gestion du rendement et les aspects de l'évaluation soient intégrés à la planification et aux processus décisionnels.

L'Agence poursuivra la mise en œuvre de sa Stratégie sur les valeurs et l'éthique 2015-2018 pour veiller à ce que les valeurs et l'éthique demeurent au cœur de sa culture organisationnelle, et elle encouragera le dialogue ouvert à tous les échelons de l'organisation.

L'APECA appuiera le plan pour un gouvernement ouvert et équitable du gouvernement du Canada au moyen des mesures prévues à la deuxième année du Plan de mise en œuvre pour un gouvernement ouvert, et en encourageant les employés à adopter des pratiques de gestion de l'information efficaces.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

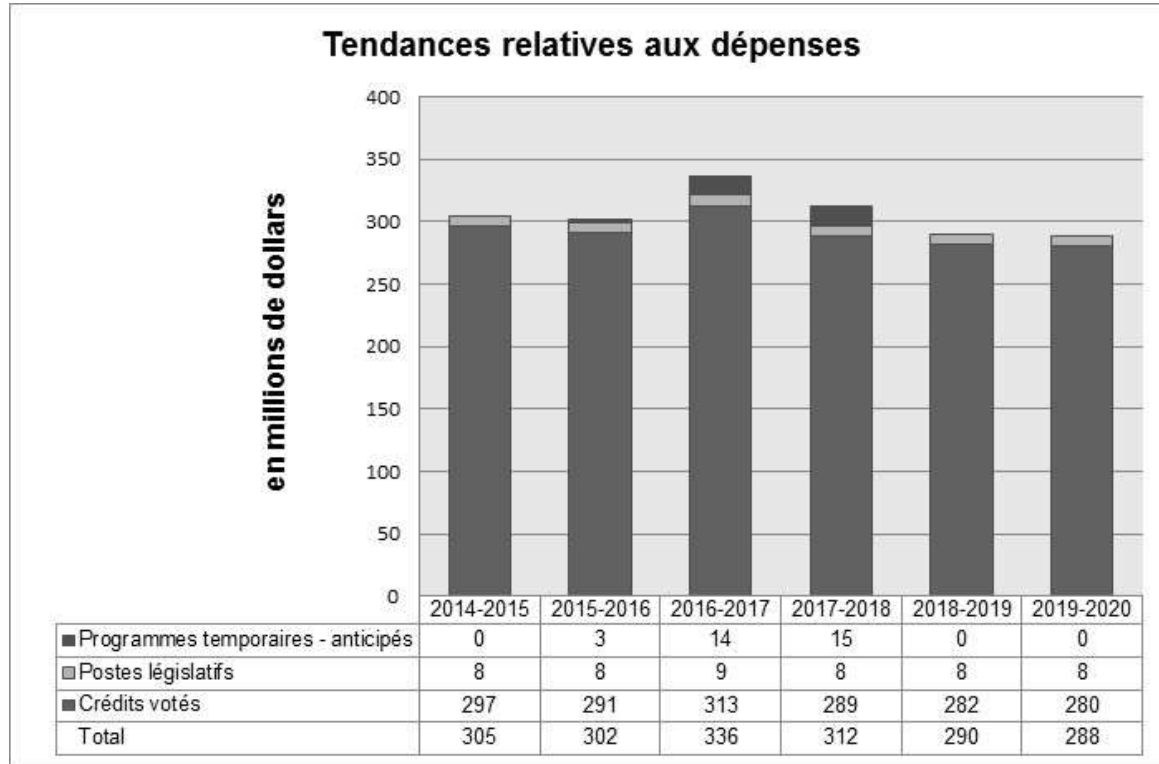
Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
25 967 603	25 967 603	25 967 603	25 967 603

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
199	199	199

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues



Sommaire de la planification budgétaire pour les programmes et les services internes

Programmes et services internes	Dépenses de 2014-2015	Dépenses de 2015-2016	Dépenses prévues pour 2016-2017	Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
Développement des entreprises	173 992 156	171 964 203	189 199 474	170 058 923	170 058 923	165 171 923	164 291 923
Développement des collectivités	90 659 999	91 402 846	105 710 784	104 552 144	104 552 144	87 732 144	87 732 144
Politiques, défense des intérêts et coordination	12 444 235	11 828 235	13 636 086	10 966 274	10 966 274	10 691 274	10 441 274
Total partiel	277 096 390	275 195 284	308 546 344	285 577 341	285 577 341	263 595 341	262 465 341
Services internes	28 176 701	26 413 684	27 587 040	25 967 603	25 967 603	25 967 603	25 967 603
Total	305 273 091	301 608 968	336 133 384	311 544 944	311 544 944	289 562 944	288 432 944

Dans le Budget principal des dépenses de 2017-2018, les fonds disponibles de l'Agence s'élèvent à 311,5 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 24,6 millions de dollars par rapport aux dépenses projetées de 336,1 millions de dollars en 2016-2017. L'écart s'explique ainsi :

- une baisse de 24,2 millions de dollars des autorisations parlementaires reçues après le dépôt du Budget principal des dépenses en 2016-2017; on s'attend à des autorisations similaires en 2017-2018
 - une baisse de 22,3 millions de dollars liée au recouvrement des contributions remboursables. Il faut procéder à un redressement chaque année afin de comptabiliser les recouvrements supérieurs au montant de base précisé dans les niveaux de référence;
 - une baisse de 1,9 million de dollars attribuable au report du budget de fonctionnement.
- une hausse de 0,1 million de dollars pour les mesures temporaires
 - une hausse de 2,4 millions de dollars des fonds pour le volet de l'APECA visant les mesures d'intervention contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette;
 - une baisse de 2,3 millions de dollars attribuable à la réduction du montant transféré au ministère de la Défense nationale à l'appui d'un projet particulier.
- une baisse de 0,5 million de dollars en raison de la fin du financement opérationnel visant l'administration du Fonds Chantiers Canada.

En 2018-2019, les dépenses prévues s'élèvent à 289,6 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 21,9 millions de dollars par rapport aux 311,5 millions de dollars du Budget principal des dépenses de 2017-2018, pour les raisons suivantes :

- une baisse de 16,6 millions de dollars en raison de la fin du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150;
- une baisse de 4,9 millions de dollars pour le volet de l'APECA visant les mesures d'intervention contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette;
- une baisse de 0,4 million de dollars attribuable à la diminution du montant que le ministère de la Défense nationale a transféré.

En 2019-2020, les dépenses prévues s'élèvent à 288,4 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 1,2 million de dollars par rapport aux prévisions de 289,6 millions de dollars en 2018-2019, pour les raisons suivantes :

- une baisse de 1 million de dollars du financement pour appuyer des projets particuliers dans les domaines de l'innovation, de la commercialisation et du développement des collectivités au Nouveau-Brunswick;
- une baisse de 0,3 million de dollars attribuable à la diminution du montant que le ministère de la Défense nationale a transféré;
- une hausse de 0,1 million de dollars pour d'autres redressements mineurs.

Ressources humaines planifiées

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les programmes et les services internes (ETP)

Programmes et services internes	ETP de 2014-2015	ETP de 2015-2016	ETP prévus pour 2016-2017	ETP prévus pour 2017-2018	ETP prévus pour 2018-2019	ETP prévus pour 2019-2020
Développement des entreprises	218	208	222	222	222	222
Développement des collectivités	95	102	103	101	101	101
Politiques, défense des intérêts et coordination	60	64	69	68	68	68
Total partiel	373	374	394	391	391	391
Services internes	197	199	199	199	199	199
Total	570	573	593	590	590	590

Mise à part l'augmentation des ETP entre 2015-2016 et 2016-2017 attribuable à la dissolution de la Société d'expansion du Cap-Breton, aucun changement important n'est à prévoir en ce qui concerne les ETP au cours du prochain exercice financier.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les crédits de l'APECA, consultez le [Budget principal des dépenses de 2017-2018](#).

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de l'APECA. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur [le site Web de l'Agence](#).

État des résultats condensé prospectif Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés de 2016-2017	Résultats prévus pour 2017-2018	Écart (résultats prévus pour 2017-2018 moins résultats projetés de 2016-2017)
Total des dépenses	258 979 793	259 132 291	152 498
Total des revenus	13 265	18 392	5 127
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	258 966 528	259 113 899	147 371

Les dépenses totales prévues pour l'exercice 2017-2018 s'élèvent à 259,1 millions de dollars, ce qui représente une légère augmentation de 152 498 \$ par rapport aux résultats projetés de 2016-2017.

La répartition des dépenses prévues est la suivante : 111,1 millions de dollars (42,9 %) pour le programme Développement des entreprises; 106,3 millions de dollars (41 %) pour le programme Développement des collectivités; 12,2 millions de dollars (4,7 %) pour le programme Politiques, défense des intérêts et coordination. La somme de 29,5 millions de dollars (11,4 %) est prévue pour les Services internes.

Les dépenses prévues ne comprennent pas les paiements de transfert au titre des contributions à remboursement conditionnel, dont la valeur est estimée à 62,1 millions de dollars. Ceux-ci font partie des éléments d'actif.

Le total des revenus correspond à un gain découlant de la cession d'immobilisations corporelles.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de l’Innovation, des Sciences et du Développement économique :

L’honorable Navdeep Bains, C.P., député

Administrateur général :

M. Daryell Nowlan, président par intérim

Portefeuille ministériel :

Innovation, Sciences et Développement économique

Instruments habilitants :

Partie I de la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R.C. (1985), ch. 41 (4^e suppl.), aussi appelée Loi sur l’Agence de promotion économique du Canada atlantique. Consultez le [site Web du ministère de la Justice du Canada](#) pour obtenir plus d’information.

Année de constitution :

1987

Cadre de présentation de rapports

Le résultat stratégique et l’architecture d’alignement des programmes de l’APECA pour 2017-2018 figurent ci-dessous :

1. Résultat stratégique : Une économie concurrentielle au Canada atlantique

1.1 Programme : Développement des entreprises

1.1.1 Sous-programme : Innovation et commercialisation

1.1.2 Sous-programme : Productivité et croissance

1.1.3 Sous-programme : Promotion du commerce extérieur

1.2 Programme : Développement des collectivités

1.2.1 Sous-programme : Investissement dans les collectivités

1.2.2 Sous-programme : Développement des entreprises dans les collectivités

1.3 Programme : Politiques, défense des intérêts et coordination

1.3.1 Sous-programme : Politiques

1.3.2 Sous-programme : Défense des intérêts

1.3.3 Sous-programme : Coordination

Services internes

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur de l'APECA figurent dans le [site Web de l'Agence](#) et dans l'[InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada](#).

Renseignements supplémentaires

Les renseignements supplémentaires qui suivent figurent dans le site Web de l'Agence.

- [Audits internes à venir en 2017-2018](#)
- [Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices](#)
- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de cinq millions de dollars ou plus](#)
- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de cinq millions de dollars](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Case postale 6051
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8
Canada

Adresse de messagerie :

644, rue Main

Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E2

Canada

Renseignements généraux : 506-851-2271

Sans frais (au Canada et aux États-Unis) : 1-800-561-7862

Télécopieur : 506-851-7403

Télécopieur sécurisé : 506-857-1301

ATS : 1-877-456-6500

Accès à l'information et protection des renseignements personnels : 506-851-2271

<http://www.acoa-apeca.gc.ca/fra/Pages/Accueil.aspx>

Annexe A : Définitions

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiatives)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (p. ex., par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c.-à-d. la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une Responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.